

LE SECRET PROFESSIONNEL APPROCHES JURIDIQUE ET EXISTENTIELLE

I 128 850 021 S

OBJECTIFS :

- Identifier en quoi le secret peut être ou non protégé par les règles de droit.
- Présenter et appliquer les règles juridiques relatives au secret professionnel.

PERSONNEL CONCERNÉ :

- Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif et des divers services en situation de confident dans leur exercice professionnel.

PRÉ-REQUIS :

- Aucun.

CONTENU :

- **Le secret dans l'existence :**
 - Les origines, les masques, les noms cachés : le taire.
 - La promesse, le serment, l'engagement : le dit.
- **L'existence du secret professionnel :**
 - Fondements du secret professionnel :
 - > Nature de la confidentialité.
 - > Distinction entre l'obligation de discrétion et le secret professionnel.
 - Assujettissement au secret professionnel :
 - > Travailleurs sociaux soumis au secret professionnel.
 - > Infraction de révélation d'une information.
- **La levée du secret :**
 - Faculté de révélation.
 - Obligation de révélation.
 - Exercice de la révélation : saisine de l'autorité compétente.
 - Secret partagé.

FORMATEUR(S) & QUALITÉ :

- 1 juriste/psychologue clinicien.

PARTICIPANTS • DURÉE :

- 6 à 15
- 5 jours (35 h)

DATES • LIEU :

- 11 au 15/10/2021
- PARIS

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Apports théoriques. Réglementation. Étude de situations apportées par les stagiaires. Échanges.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS ➤ Page 280 • MODALITÉS D'ÉVALUATION ➤ Page 3

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES ➤ Page 3.

COÛT PÉDAGOGIQUE ➤

I 385 €

Réalisable au sein de votre établissement.
Tarif groupe sur demande.